Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20241107-2024_DELIB_101-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

DATE DE CONVOCATION :
29/10/2024

DATE D'AFFICHAGE :
08/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits	: 17
- Présents	: 14
- Absents	: 3
- Votants	: 14
- Pour	: 14
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

Avenant N° 1 au marché subséquent 1.1 pour la fourniture d'électricité

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 7 novembre à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 14 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que la mise au point du marché passé avec la Société PROXELIA attributaire du marché subséquent 1.1 pour la fourniture d'électricité sur le territoire d'ENEDIS, marché notifié le 05 août 2024 pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027 conduit à rattacher au marché 114 points de livraison supplémentaires et soumet au Bureau un projet d'Avenant N°1 en ce sens.

Après en avoir délibéré, le Bureau de TE 80 :

- approuve l'Avenant n° 1 au marché subséquent 1.1 passé avec PROXELIA.

- charge Monsieur le Président de signer cet avenant et d'en faire appliquer les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Fédération Départementale d'Energie de la Somme

Franck BEAUVARLET